

Quelle est la contribution des organisations politiques au fonctionnement de la démocratie ?

→ Manuel pp. 39-50

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Après un chapitre consacré à la compétition entre partis autour de l'élection, il s'agit ici de rappeler que le système démocratique ne se limite pas au temps de la compétition électorale et de souligner à la fois le rôle des partis politiques dans la mobilisation électorale et le rôle de la « société civile organisée ». Ce terme, en vogue dans les organisations internationales, constitue le cœur de ce chapitre. Pour ne pas en rester à une approche simplement descriptive, nous avons choisi de le réinscrire dans le prolongement des réflexions de Alexis de Tocqueville et de Pierre Rosanvallon sur les corps intermédiaires.

BIBLIOGRAPHIE

Les références bibliographiques proposées ici permettent d'enrichir l'analyse d'une dimension historique et sont soucieuses d'articuler leur objet à une réflexion plus large sur le fonctionnement des démocraties modernes.

OUVRAGES

- OFFERLÉ Michel, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Montchrestien, 1998.
- ROSANVALLON Pierre, *Le modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Le Seuil, 2004.

REVUE

- COSSART Paula, « À quoi servent les meetings dans une campagne électorale ? », article publié sur le blog Mediapart du collectif « Spel », collectif de politistes rassemblés pour proposer une sociologie politique des élections de 2012 : <http://blogs.mediapart.fr/edition/sociologie-politique-des-elections>.

SITOGRAPHIE

- <http://www.conseil-economique-et-social.fr/>. Site du Conseil économique et social.

1 Comment les partis politiques organisent-ils la mobilisation électorale ? → Manuel pp. 40-41

DOC 1. Un intérêt inégal pour la politique → Manuel p. 40

1. 6 % des inscrits sur les listes électorales ne sont pas tout intéressés par l'élection présidentielle. 53 % des inscrits sur les listes électorales sont à la fois beaucoup ou assez intéressés par la politique en général et beaucoup ou assez par la campagne de 2012.
2. 56 % de la population inscrite sur les listes électorales (53 % + 3 %).

3. Les citoyens déclarent plus d'intérêt pour l'élection présidentielle que pour la politique en général : 75 % des inscrits s'y intéressent assez ou beaucoup, contre 56 % pour la politique en général.
4. L'élection présidentielle suscite de l'intérêt : les partis politiques peuvent donc espérer mobiliser les citoyens pour cette élection.

DOC 2 • Mobilisation et politisation partisanes → Manuel p. 40

1. La participation électorale a augmenté : elle était faible et très inférieure à la moyenne sous la III^e République (autour de 40 %), elle devient forte et supérieure à la moyenne nationale dans certaines communes.
2. Les campagnes du XIX^e siècle comme les communes ouvrières du XX^e siècle étaient peu politisées et pourtant très mobilisées lors des élections.
3. Le Parti communiste a joué tout au long du XX^e siècle un rôle de mobilisation électorale et de politisation des ouvriers.

DOC 3 • Le meeting, une mise en scène du candidat → Manuel p. 41

1. La télévision n'a pas transformé les meetings en spectacles, mais elle a modifié leur conception : les meetings sont désormais pensés et construits afin de s'adresser à un public qui n'est pas dans la salle, mais devant son écran.
2. Un meeting obéit à une mise en scène, il est destiné à produire des images, il fait appel à la théâtralisation et à l'émotion. En cela, il s'agit bien d'un spectacle.
3. Les meetings remplissent une fonction auprès des militants dont ils entretiennent l'espérance et la ferveur. Plus largement, ils sont une vitrine pour l'image du parti et de son candidat.

DOC 4 • Les nouvelles technologies, des outils au service de la mobilisation électorale → Manuel p. 41

1. La technique du *canvassing*, la mobilisation des électeurs potentiels *via* Internet et *via* les téléphones portables.
2. Le travail sur le terrain, la distribution de tracts, le porte-à-porte supposent beaucoup de main-d'œuvre. Ce travail est réalisé de façon bénévole par les militants. Ils constituent à ce titre une véritable richesse pour le parti.
3. D'abord, parce que les médias ne permettent pas de toucher toute la population, ensuite, parce qu'un contact direct peut être plus efficace qu'un message transmis par les médias.

Faire
le bilan

→ Manuel p. 41

1. Faux, tous les citoyens ne s'intéressent pas à la politique. C'est le rôle des partis de les amener à s'y intéresser.
2. Vrai, ils utilisent des techniques de mobilisation pour les amener à se rallier à leur parti et à leur donner leurs voix.
3. Vrai, l'objectif des partis est de conquérir le pouvoir. Ce n'est pas le cas des associations.
4. Faux, les meetings ont toujours été des spectacles, ils sont simplement devenus des spectacles retransmis à la télévision.

2 Pourquoi la démocratie a-t-elle besoin d'une société civile organisée ?

→ Manuel pp. 42-43

DOC 1 • e-G8, le point de vue de la société civile oublié ? → Manuel p. 42

1. La Quadrature du Net vise à défendre l'accès libre à Internet, la liberté d'expression et la protection de la vie privée sur le Net, elle informe les citoyens sur les débats autour de la loi Hadopi.
2. Ce sont des associations de défense des consommateurs, des associations de défense des libertés des citoyens, des ONG.

3. Ils n'ont pas été écoutés lors du e-G8, où la parole a été monopolisée par les représentants des gouvernements et des entreprises. Ils interviennent en marge de ce sommet pour le dénoncer.

DOC 2 • Une protection face à la menace d'une tyrannie de la majorité → Manuel p. 42

1. Exemple du conformisme (tyrannie de l'opinion publique).
2. La liberté d'association et la place laissée aux associations politiques sont le remède préconisé par Tocqueville.
3. Dans les sociétés aristocratiques, le risque de tyrannie de la majorité est limité par l'existence de « corps secondaires », des institutions intermédiaires qui participent à la vie politique face au pouvoir du monarque.

DOC 3 • Un nouvel espace démocratique ? → Manuel p. 43

1. L'action de La Quadrature du Net (document 1) peut illustrer la phrase soulignée : l'association s'efforce de défendre l'accès libre au Net et le partage auprès des pouvoirs publics. La mobilisation des associations féministes au cours des années 1960 et 1970 pour dépénaliser l'avortement aussi. Les associations de lutte contre le sida qui réclament des campagnes de prévention.
2. Les associations participent au fonctionnement de la démocratie, car elles sont un lieu d'engagement et d'action pour les citoyens, un lieu où ils peuvent se saisir d'enjeux concrets de la vie en société.
3. On a l'habitude d'opposer les associations et les groupes d'intérêt, les premières cherchant à défendre l'intérêt général, l'intérêt de l'ensemble de la collectivité, quand les groupes d'intérêt ne défendraient que des intérêts particuliers. C'est une distinction normative : dire qui défend l'intérêt général, c'est un jugement de valeur, et c'est l'enjeu d'une lutte pour définir ce qui est légitime. En pratique, il est difficile de faire cette distinction. Parler de l'action d'un groupe de citoyens comme de l'action d'un groupe d'intérêt, c'est chercher à les délégitimer.

DOC 4 • Les syndicats, facteurs de stabilité politique → Manuel p. 43

1. La CGT, la CFDT, Sud.
2. Les syndicats étaient considérés par les pouvoirs publics comme une menace pour l'ordre public.
3. L'interdiction des syndicats conduit à une radicalisation des mouvements et des grèves. Autoriser les syndicats pourrait pacifier les relations sociales et permettre leur régulation.

Faire
le bilan

→ Manuel p. 43

partis politiques – démocratie – société civile – syndicats – majorité – élections – stabilité.

3 Quels sont les modes d'intervention de la société civile ?

→ Manuel pp. 44-45

DOC 1 • Le recours à l'interpellation → Manuel p. 44

1. La Fondation Abbé Pierre pour dénoncer les problèmes d'accès au logement ; Act Up-Paris pour réclamer l'ouverture du mariage à tous les couples hétérosexuels comme homosexuels ; des viticulteurs pour défendre le vin d'Alsace ; des syndicats pour le maintien de la retraite à 60 ans.
2. Les affiches et banderoles s'adressent en premier lieu aux pouvoirs publics, au gouvernement pour qu'il intervienne ; en second lieu à l'ensemble des citoyens pour les interpellier sur cette question ; l'opinion publique est donc elle aussi ciblée par ces campagnes.
3. En faisant usage du nombre (la manifestation), de l'humour (l'affiche d'Act Up), du scandale (l'affiche de la Fondation Abbé Pierre parue dans la presse après un incendie meurtrier), il s'agit de faire pression sur les pouvoirs publics et de mettre à l'agenda certaines questions.

DOC 2 • L'influence des groupes d'intérêt → Manuel p. 44

1. L'Association des paralysés de France, par exemple, défend l'intérêt des personnes avec un handicap lourd et leur accessibilité dans les transports et les lieux publics.
2. Un lobbyiste est un professionnel du lobbying. Il s'agit d'influer sur les décisions politiques en informant les décideurs, en apportant son expertise. Ce travail se fait donc en montant des dossiers, en construisant des argumentaires, en organisant des rendez-vous.
3. Les lobbys sont utiles parce qu'ils fournissent une information précise et précieuse aux décideurs (ici, par exemple, aux députés européens), ce qui leur permet de prendre de meilleures décisions en ayant appréhendé leurs différents effets.

DOC 3 • La coopération néo-corporatiste → Manuel p. 45

1. Le système d'assurance chômage est cogéré par les partenaires sociaux : les syndicats d'employeurs et les syndicats de salariés participent à sa gestion administrative.
2. Dans un modèle néo-corporatiste, ils sont intégrés aux processus de décisions et de gestion aux côtés des pouvoirs publics.
3. L'exemple du néo-corporatisme montre que l'État et les représentants de la société civile organisée peuvent être associés au sein de certaines politiques (comme la protection sociale), ils ne s'opposent pas, mais collaborent.

DOC 4 • Les activités des groupes d'intérêt selon trois modèles → Manuel p. 45

1. Modèle pluraliste : lobbying auprès du gouvernement ; modèle néo-corporatiste : coopération institutionnelle ; modèle protestataire : opposition à travers des manifestations et des grèves.
2. Dans le modèle pluraliste, une association pourra organiser une campagne pour sensibiliser l'opinion sur une question, ce sera très rarement le cas dans un modèle néo-corporatiste.
3. Ce tableau présente trois modalités différentes d'intervention de la société civile. Il n'existe donc pas un seul modèle, une seule manière d'intervenir. Selon les cultures politiques et selon les organisations, la relation qui unit les organisations de la société civile à l'État est différente.

Faire
le bilan

→ Manuel p. 45

Stratégie 1 : campagne de communication pour interpeller l'opinion publique.

Stratégie 2 : manifestation et pétition.

Stratégie 3 : lobbying auprès des parlementaires et des partis politiques.

VERS LE BAC / EXERCICES POUR RÉVISER → Manuel p. 48

EXERCICE 1

Les partis politiques, les associations de consommateurs, les syndicats, les groupes d'intérêt, les associations écologistes font partie de la société civile organisée.

EXERCICE 2

1. c – 2. a, b, c, d – 3. b – 4. d – 5. a, b.

EXERCICE 3

1. Les partis politiques, en organisant des débats, des meetings, des campagnes d'affichage, en développant leurs idées dans les médias, cherchent à développer l'intérêt des citoyens pour la politique.

2. Une démocratie suppose la participation du peuple et l'existence de contre-pouvoirs. Une société civile organisée et dynamique contribue donc à la bonne santé démocratique d'un pays.
3. Associations et syndicats peuvent s'associer à la définition des politiques et à la gestion des administrations qui en découlent. Ils peuvent chercher à peser sur les décisions politiques en mettant en avant leur expertise. Ils peuvent aussi s'opposer de façon conflictuelle au gouvernement.

EXERCICE 4

La stratégie proposée doit mettre en avant des techniques utilisées pour amener les citoyens à s'intéresser à l'enjeu de cette élection et à se déplacer le jour du vote.

VERS LE BAC / SUJETS POUR S'ENTRAÎNER → Manuel pp. 49-50

SUJET 1 → Manuel p. 49

Le premier document donne les résultats d'un sondage réalisé pendant la campagne électorale. Le temps de la campagne est pour les partis politiques un moment où l'on cherche à rallier de nouveaux électeurs. D'après les personnes interrogées en janvier 2012, le candidat du PS était en train de gagner des points pour l'élection présidentielle, tandis que le candidat de l'UMP en perdait.

Le deuxième document porte sur le programme que présentent les différents partis politiques en compétition. Ce programme est un des éléments de la compétition électorale : il doit « donner envie de voter pour les candidats du parti ». Ce texte peut être enrichi par des exemples empruntés à l'actualité.

Éléments de réponse

La mobilisation électorale est organisée par les partis politiques pour rallier les électeurs lors d'une élection. Elle repose sur :

- des actions médiatiques et une mise en scène du parti et des candidats (meeting, déplacement, bain de foule) ;
- un programme ;
- une stratégie de terrain (porte-à-porte, distribution de tracts, etc.).

SUJET 2 → Manuel p. 50

La société civile désigne les citoyens regroupés dans des organisations diversifiées : syndicats, associations et groupes d'intérêt. Les partis politiques n'en font pas partie.

Le traitement du sujet peut être enrichi en l'articulant à la question des limites de la démocratie représentative. La démocratie représentative n'a en effet pas vocation à permettre au plus grand nombre de participer à la décision politique. La prise en compte de la société civile peut à ce titre améliorer ce mode de gouvernement.

Éléments de réponse

La contribution de la société civile au fonctionnement des démocraties est multiple :

- rôle de représentation des citoyens afin d'éclairer les pouvoirs publics (c'est pourquoi la Commission européenne a favorisé l'organisation de groupes de lobby afin de défendre les intérêts des jeunes, des consommateurs, des femmes, comme l'indique le texte) ;
- rôle d'expertise ;
- rôle de régulation sociale (c'est le « dialogue social » avec les syndicats) ;
- rôle de contre-pouvoir.